



Je suis témoin ont me demande de faire déclaration

Par **Vitanie180**, le **08/07/2022** à **05:36**

Bonjours,

Il y a quelque semaine j'ai été témoin d'un acte de violence. Ou j'ai fait une premier déclaration. Cette semaine l'agresseur m'a fait parvenir un message qui est lier à la victime. Qu'il n'avait pas le droit.

Le policier me demande de faire une déclaration à ce sujet.

Je suis un peu farouche des policier et j'aimerais pas ne plus être impliqué dans cette histoire. Ma question est la suivante.

Est t'il possible en temps que temois de refuser de faire une déclaration ?

Par **morobar**, le **08/07/2022** à **10:06**

Bonjour,

[quote]

Je suis un peu farouche des policier

[/quote]

Cette phrase ne veut rien dire, pas plus en français qu'en patagon.

[quote]

Est t'il possible en temps que temois de refuser de faire une déclaration ?

[/quote]

Oui c'est l'OMERTA.

QUand vous aurez besoin de témoins vous vous souviendrez de votre comportement.

Par **nihilscio**, le **08/07/2022** à **11:16**

Bonjour,

Article 434-15-1 du code pénal :

Le fait de ne pas comparaître, de ne pas prêter serment ou de ne pas déposer, sans excuse ni justification, devant le juge d'instruction ou devant un officier de police judiciaire agissant sur commission rogatoire par une personne qui a été citée par lui pour y être entendue comme témoin est puni de 3 750 euros d'amende.

Par **Vitanie180**, le **08/07/2022** à **13:06**

Je vais Dejas en procès pour l'agression de la victime. Seulement la victime semble vouloir m'impliquer dans cest problème.